

Déclaration de Foi ERF 1938

La Déclaration de foi, adoptée au Synode constitutif de l'Eglise Réformée de France, en 1938.

Au moment où elle confesse sa foi au Dieu souverain et au Christ Sauveur,

L'Eglise Réformée de France

Éprouve, avant toutes choses, le besoin de faire monter vers le Père des miséricordes le cri de sa reconnaissance et de son adoration.

Fidèle aux principes de foi et de liberté sur lesquels elle est fondée,

Dans la communion de foi de l'Eglise universelle, elle affirme la perpétuité de la foi chrétienne, à travers ses expressions successives, dans le Symbole des Apôtres, les Symboles œcuméniques et les Confessions de foi de la Réforme, notamment la Confession de La Rochelle ; elle en trouve la source dans la révélation centrale de l'Evangile : Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

Avec ses Pères et ses Martyrs, avec toutes les Eglises issues de la Réforme, elle affirme l'autorité souveraine des Saintes Ecritures telles que la fonde le témoignage intérieur du Saint-Esprit, et reconnaît en elles la règle de la foi et de la vie ; Elle proclame devant la déchéance de l'homme, le salut par grâce, par le moyen de la foi en Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, qui a été livré pour nos offenses et qui est ressuscité pour notre justification ;

Elle met, à la base de son enseignement et de son culte, les grands faits chrétiens affirmés dans l'Evangile, représentés dans ses sacrements, célébrés dans ses solennités religieuses et exprimés dans sa liturgie.

Pour obéir à sa divine vocation, elle annonce au monde pécheur l'Evangile de la repentance et du pardon, de la nouvelle naissance, de la sainteté et de la vie éternelle. Sous l'action du Saint-Esprit, elle montre sa foi par ses œuvres : elle travaille dans la prière au réveil des âmes, à la manifestation de l'unité du Corps du Christ et à la paix entre les hommes. Par l'évangélisation, par l'œuvre missionnaire, par la lutte contre les fléaux sociaux, elle prépare les chemins du Seigneur jusqu'à ce que viennent, par le triomphe de son chef, le royaume de Dieu et sa justice.

A Celui qui peut,
Par la puissance qui agit en nous,
Faire infiniment au-delà de ce que nous demandons et pensons,
A Lui soit la gloire,
Dans l'Eglise et en Jésus-Christ,
De génération en génération, aux siècles des siècles ! Amen !

4° qu'il est à craindre que la continuation des contraintes n'excite à la fin quelque grand trouble dans le royaume ...LA CONVERSION DES CŒURS N'APPARTIENT QU'A DIEU.

L'obstination au soutien des conversions ne peut être que très avantageuse au Prince d'Orange, en ce que cela lui fait un grand nombre d'amis fidèles dans le royaume, au moyen desquels, il est non seulement informé de tout ce qui s'y fait mais de plus très désiré et très assuré... d'y trouver des secours très considérables d'hommes et d'argent... Car le dedans du royaume est ruiné, tout souffre, tout pâtit et tout gémit... SA MAJESTÉ doit considérer que c'est la France en péril qui lui demande secours contre le mal qui la menace. C'est pourquoi eu égard à l'importance de la chose (la guerre), il paraît que le roi ne saurait rien faire de mieux que de passer par-dessus toutes autres considérations ... et de faire une déclaration par laquelle SA MAJESTÉ ... rétablit l'édit de Nantes purement et simplement. Car ce serait une erreur très grossière de croire que les contraintes puissent anéantir la RPR en France...

Ce qu'il y a de bien certain, c'est que, de tous ceux qui l'ont été par les contraintes, on en voit fort peu qui avouent de l'être, ni qui soient contents de leur conversion. Bien au contraire, la plupart affectent de paraître plus huguenots qu'ils ne l'étaient avant leur abjuration. Et, si on regarde la chose de près, on trouvera qu'au lieu d'augmenter le nombre des fidèles dans ce Royaume, la contrainte des conversions n'a produit que des relaps, des impies, des sacrilèges et profanateurs de ce que nous avons de plus saint, et même une très mauvaise édification aux Catholiques, des ecclésiastiques ayant obligé les Nouveaux Convertis à l'usage des sacrements pour lesquels ils n'avaient nulle créance. D'autant que cet usage mal appliqué a fait croire à plusieurs que, puisqu'ils les exposaient si légèrement, ils n'y avaient pas eux-mêmes beaucoup de foi. Pensées qui ne valent rien dans un pays où l'on n'est déjà que trop libre à raisonner sur la religion.

Maréchal de **VAUBAN**, Mémoire pour le rappel des huguenots. Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, 1889, (tome 38, p. 120, et juillet 1975, p. 354).